

Déclaration au Parlement de la Confédération du gouvernement suisse

Partage international n° [15](#) - Novembre 1989

« La paix signifie plus que le silence des armes ou la destruction des arsenaux militaires. Il ne pourra y avoir de paix tant que des individus seront poursuivis en raison de leur foi, de leur conviction politique ou

de leur race. La paix n'existera pas non plus tant que des êtres humains mourront de faim ou auront à connaître des conditions de vie socialement injustes. »

Thématiques : [politique](#)

Rubrique : [Citation](#) ()